



HAMET Benoît



Chambre de Commerce et d'Industrie
de Châlons en Champagne

CAHIER DES CHARGES
POUR LA MISE A NIVEAU DU
RESEAU INTERNE DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Article 1 : Principes

Les logiciels fournis devront être les dernières versions commercialisées au moment de la livraison. Les matériels devront également être les plus récemment mis sur le marché par le constructeur proposé. Les logiciels d'exploitation, comptables ou bureautiques seront installés et configurés lors de la livraison.

Article 2 : Documentations

Les matériels et logiciels devront être fournis avec d'une part a documentation rédigée en français, nécessaire à la configuration, l'entretien et la bonne utilisation ; d'autre part, pour les logiciels, les licences correspondantes ainsi qu'un support pour chacun des logiciels. Le candidat devra, dans la mesure du possible, proposer les logiciels Microsoft en mise à jour en licence OPEN.

Article 3 : Matériels

La configuration minimale des différents matériels est listée ci-après. Les postes de travail devront être interconnectés sur le réseau existant RNIS à l'aide de carte Ethernet 10/100.

Article 4 : Maintenance - Garantie

La maintenance proposée devra être sur site, avec un délai d'intervention de 24 heures. De plus, elle comprendra aussi bien les matériels que les logiciels, c'est à dire la mise en place d'une *hot-line* utilisateur ainsi la proposition d'une mise à jour régulière des logiciels.

Article 5 : Reprise des données

La reprise des données doit être garantie et effectuée.

Article 6 : Réseau

Des postes Macintosh doivent pouvoir partager les ressources du réseau. De plus, une connexion, existante, avec L'Institut de Promotion Industrielle doit également être prise en compte.

Article 7 : Délais

La mise en place des matériels et l'installation et configuration des logiciels devront être effectués dans un délai de 4 mois à compter de la notification de marché. Ce délai comprend également les tests de bon fonctionnement et la prise en main des logiciels par le personnel.

Lot 1 : LOGICIELS COMPTABILITE

- * 1% logement
- * paie
- * immobilisation
- * gestion de la taxe d'apprentissage
- * comptabilité générale
- * reprise des données
- * formation du personnel

Les applications doivent être fournies avec des licences permettant un accès simultané pour 5 utilisateurs, étendue à 10.

Lot 2 : LOGICIELS BASE DE DONNEES

- * application SGDB
- * fichiers consulaires
- * CFE
- * élections consulaires
- * base de connaissance
- * reprise des données
- * formation du personnel

Les applications doivent être livrées avec des licences permettant l'accès pour 30 utilisateurs.

Lot 3 : POSTES DE TRAVAIL

- * 5 portables basé sur
 - processeur PII Celeron (ou équivalent) cadencé à 300 MHz
 - disque dur 6 Go
 - mémoire SDRAM 64 Mo
 - lecteur CD Rom
 - carte Ethernet 10/100 PCMCIA
 - écran à matrice active

- * 15 postes fixes basés sur
 - processeur PII Celeron (ou équivalent) cadencé à 400 MHz
 - disque dur 6 Go
 - mémoire SDRAM 64 Mo
 - lecteur CD Rom
 - carte Ethernet 10/100
 - écran 15''

- * application système

- * applications bureautiques en licence Open
 - MS-Word version 97
 - MS-Excel version 97
 - MS-Powerpoint version 97

- * application de messagerie (interne et externe)

Les applications doivent être fournies avec des licences pour 30 utilisateurs.

Lot 4 : MATERIELS COMPTABILITE

- * 1 serveur basé sur
 - disque dur UltraWide SCSI 9 Go
 - lecteur CD Rom
 - carte Ethernet 10/100
 - écran 15''

- * maintenance sur site

- * application système pour le serveur

Les applications doivent être fournies avec des licences permettant un accès simultané pour 5 utilisateurs, étendue à 10.

Lot 5 : CARTOGRAPHIE

- * 1 poste fixe basé sur
disque dur 9 Go
lecteur CD Rom
carte Ethernet 10/100
écran 21’’

Gestion du graphisme 2D/3D

- * application système

- * application de cartographie